



CCAS - EHPAD
LES JARDINS DU PERRAY
20, rue du Perray
35580 GOVEN

02.99.42.06.43 02.99.42.03.26
accueil.ehpad.goven@orange.fr

CCAS DE GOVEN (Ille et Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE GOVEN

CCAS -EHPAD
20, rue du Perray
35580 Goven
Tél. 02 99 42 06 43

Courriel
adjoint.ehpad@goven.fr

SEANCE DU 28/09/2023

DATE DE CONVOCATION :
21/09/2023

MEMBRES EN EXERCICE : 17

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOVEN s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Norbert SAULNIER, Président, après convocation légale du vint-et-un septembre deux mille vingt-trois.

PRESENT(S) : Patricia PERSAIS, Sylvie AGAËSSE, Nathalie BLOMMAERT, Yannick GOUGEON, Jean-Yves COTARD, Eugène LAUNAY, Irène VERRON, Marie-Christine FONTAINE-PEPIN, Jacques ESTEVE

PROCURATION(S) : Norbert SAULNIER donne pouvoir à Sylvie AGAËSSE, Fabienne HEMERY à Patricia PERSAIS, Aurélie SAULNIER à Yannick GOUGEON, Rosie MARTEL à Irène VERRON, Marie-Annick RICHARD à Jacques ESTEVE, Annick FABRE à Nathalie BLOMMAERT

ABSENT(S) : Karine CHEVALIER (excusée), Florence GOURMELEN

SECRETAIRE DE SEANCE : Jacques ESTEVE

2023.009.001 EHPAD de GOVEN – Tableau des durées d'amortissements

Le Président du CCAS propose d'adapter la durée d'amortissement des biens selon le tableau ci-dessous :

Durée des amortissements	Durée		Durée des amortissements	Durée	
	Année	Taux		Année	Taux
Immobilisations corporelles			Immobilisations corporelles		
Batiments en dur	30	3.33%	Mobilier	10	10%
Autres équipements et aménagements de terrains	30	3.33%	Matériel de bureau	10	10%
Autres agencements et Installations	15	6.67%	Automobile matériel roulant (TPMR)	10	10%
Appareils de levage	10	10.00%	Matériel médical biomédical	5	20%
Matériel Industriel	10	10%	Petits équipements amortissables (<1000€)	5	20%
Matériel de cuisine	10	10%	Matériel Informatique	3	33.33%
Batiments légers, abris	10	10%	Immobilisations incorporelles		
Installations électriques/téléphoniques	10	10%	Logiciels	2	50%
Outils	10	10%	Frais de recherche et audit	2	50%
			Projet d'établissement	5	20%

Vu le budget de l'EHPAD « Les Jardins du Perray »,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- ADOPTE les durées d'amortissement ci-dessus des biens afin d'adapter le plan d'investissement aux besoins de l'EHPAD. Ces durées serviront de base de calcul pour les dotations annuelles aux comptes d'amortissement applicables au 1^{er} janvier 2024.

Le Président

Norbert SAULNIER



Le/la secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Mis en ligne le 05/10/2023
Le Maire Norbert Saulnier

